VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

Guichet Famille

Mairie d'Hyères 12 , av Joseph Clotis
04.94.00.79.68 - 04.94.00.79.27

CF :
Réf :
Date : ___/ ___/ _____

F1

Dérogation au Secteur Scolaire

Année scolaire 2021-2022

Il est impératif d'avoir complété les fiches A et AE de renseignements et fourni les documents listés

École de secteur (À remplir par l'administration) : .....

École(s) souhaitée(s) : ..... ou .....

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les familles bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent, et peuvent l'exercer en s'adressant par courrier ou par mail, au Guichet Famille.

Enfant concerné

Enfant concerné :

☐ Fille ☐ Garçon Nom : … ..... Prénom : … .....

Motif de la demande

Justifiez votre demande : *(Joindre tous les justificatifs et pièces nécessaires)*

… .....

… .....

… .....

… .....

… .....

… .....

… .....***Si nécessaire poursuivre au verso***

Date : … ../...../202..

Obligatoire : Signatures des 2 représentants légaux

Commission	Accord	Refus	À remplir par l'administration
03/06/2021			
28/06/2021			
26/08/2021			
Hors commission: Regroupement de fratrie dans la même école			